

CONSEIL MUNICIPAL DE FRAGNES
SEANCE DU 9 février 2015

Les Membres du Conseil Municipal se sont réunis, au lieu habituel de leur séance, le 9 février 2015 à 20 h 30, sous la présidence de Monsieur Alain GAUDRAY, Maire.

Présents : BRIDAY Nathalie, DURY Michel, FAUVAUX Virginie, FICHOT Dominique, GOGUE Jean-Louis, MALON Laurence, MENOTTI Claude, PARIS Fabienne, PETIT Alain, SANTIAGO Patrick.

Absents excusés : PION Bernard pouvoir dûment établi à GAUDRAY Alain
DECHAUME Agnès pouvoir dûment établi à PARIS Fabienne
WAETERLOOT Sébastien pouvoir dûment établi à BRIDAY Nathalie

Secrétaire de séance : MENOTTI Claude.

Monsieur le Maire propose de rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Attribution des gratuités de salles aux associations pour l'année 2015
- Désignation des représentants à la Commission intercommunale pour l'accessibilité du Grand Chalon

Adopté à l'unanimité

1. Retour de la commission finances : débat d'orientation budgétaire
(Rapporteur FP)

Alain Gaudray rappelle le contexte financier **difficile** actuel **auquel sont confrontées les communes** avec notamment la baisse de la DGF, l'augmentation des charges de fonctionnement liées à l'aménagement des NAP, l'augmentation des cotisations et la nouvelle répartition de la dotation de solidarité communautaire.

Fabienne Paris présente les résultats de l'exercice 2014 (en attente de confirmation de la trésorerie) :

Excédent de fonctionnement : **123 768.71**

Déficit d'investissement : **-74 608.98**

Ce déficit s'explique par le reliquat de subventions octroyées dans le cadre d'investissements réalisés en 2014 et non versées à ce jour. Conformément à la réglementation comptable, une partie de l'excédent de fonctionnement sera utilisée pour combler le déficit d'investissement d'où la difficulté à boucler le budget de fonctionnement.

Les dépenses sont supérieures aux recettes de 30 000 € malgré le réajustement ligne par ligne de la commission finances. Afin d'équilibrer le budget, une augmentation de 6.5% des taux d'imposition serait nécessaire.

Certains membres du conseil municipal ne sont pas favorables à l'augmentation proposée et s'interrogent sur les économies à réaliser sur d'autres lignes de dépenses comme les NAP.

Afin d'étudier à nouveau le budget 2015 et de faire les arbitrages nécessaires, il est proposé de réunir une nouvelle fois la commission finances élargie à l'ensemble du conseil le Lundi 09 Mars à 20 h 30 en lieu et place de la séance du conseil municipal.

2. Autorisation d'engagement et de mandatement de crédits
d'investissements 2015 (Rapporteur AG)

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée la nécessité d'engager et de mandater certaines dépenses nouvelles d'investissement avant le vote du Budget 2015, pour éviter de bloquer les chantiers en cours.

L'autorisation est proposée dans la limite de 25 % des crédits ouverts au titre de l'exercice 2014, déduction faite des dépenses relatives au remboursement de la dette.

Les crédits effectivement engagés sur la base de cette autorisation seront obligatoirement repris au Budget 2015.

Adopté à l'unanimité

3. Dénomination nouvelle impasse zone Saôneor (Rapporteur AG)

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de dénommer une nouvelle voie (impasse), créée sur le territoire de la commune dans la zone SAONEOR afin de desservir les parcelles à l'arrière de deux entreprises nouvellement implantées.

Monsieur le Maire propose la dénomination suivante : Impasse de l'Image.

Adopté à l'unanimité

4. Accueil de loisirs de Crissey : Renouvellement de la participation communale pour 2015 (Rapporteur AG)

Monsieur le Maire propose de reconduire la participation financière de la commune au Centre de Loisirs de Crissey pour l'année 2015 à raison de 2.50 € par demi-journée et par enfant domicilié sur la commune.

Adopté à 13 voix POUR et 1 ABSTENTION

5. CIFA Jean Lameloise – Mercurey : Demande de subvention (Rapporteur DF)

Dominique FICHOT soumet à l'Assemblée la demande de subvention présentée par le C.I.F.A Jean Lameloise à Mercurey.

Pour l'année scolaire 2014/2015, le C.I.F.A. accueille 2 apprentis domiciliés sur la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'allouer une subvention de 100 € pour l'année scolaire 2014/2015.

6. PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (Rapporteur AG)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'obligation de mettre en place un plan communal de sauvegarde et du rappel de la Préfecture en date du 29 janvier 2015.

Il propose de constituer un groupe de travail chargé d'élaborer ce document.

Laurence Malon se porte volontaire et se propose de travailler sur la trame simplifiée transmis par les services préfectoraux.

7. Enquête publique desserte zone SAONEOR : conclusions du commissaire-enquêteur (Rapporteur AG)

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal des conclusions du commissaire enquêteur relatif à l'enquête publique de la desserte de la zone Saôneor et précise que son rapport est à la disposition du public en mairie pendant une durée de 12 mois.

8. Attribution des gratuités de salle aux associations communales pour l'année 2015 (Rapporteur DF)

➤ **Gratuités annuelles**

Dominique Fichot rappelle les règles proposées par la commission « vie associative » en septembre dernier concernant l'attribution des gratuités de salles aux associations communales.

Un vote de principe aura lieu en début d'année et fixera les gratuités pour les associations qui en feront la demande. Les demandes de gratuité supplémentaires seront traitées à titre exceptionnel au cas par cas dans le courant de l'année.

Dominique Fichot soumet les demandes des associations pour l'année 2015 et propose les gratuités suivantes :

Associations	Nombre de gratuités
AMICALE « DON DU SANG »	5 (collectes)
A.L.D.N.	4
LOUP KID	4
AUTRES ASSOCIATIONS COMMUNALES	1

Adopté à l'unanimité

➤ **Gratuités exceptionnelles**

D. Fichot soumet à l'assemblée la demande de l'ALDN et propose d'attribuer une gratuité exceptionnelle de salle pour le spectacle du club «Théâtre Jeunes » en juin 2015.

Adopté à l'unanimité

9. Commission Intercommunale Pour l'Accessibilité (CIPA) du Grand Chalon : Désignation d'un représentant

Le Grand Chalon en conseil communautaire du 18/12/2014 a défini une nouvelle composition de la Commission Intercommunale Pour l'Accessibilité (CIPA), afin que chaque commune soit représentée.

Par courrier en date du 02/02/2015, la commune est sollicitée pour désigner un représentant titulaire et d'un suppléant au sein de cette commission.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne les représentants suivants :

Titulaire	Suppléant
Fabienne PARIS , 1 ^{ère} adjointe	Dominique FICHOT , 4 ^{ème} adjoint.

Adopté à l'unanimité

10. Questions diverses

- Elections cantonales des 22 et 29 mars (permanences en mairie)
- Demande formulée par un camion pizza pour le samedi soir
- Intervention de Virginie Fauvaux au sujet d'un éventuel jumelage
- Rapport de la réunion "services à la personne "au Grand Chalon consacrée à la petite enfance.